

POSTE : OUVRIER DE JOUR, MINES D'URANIUM

1- Description du Poste

Le poste d'Ouvrier de jour dans le service GRCM qui traitait l'uranium à faible teneur ou employé à la reconstitution des sites miniers comporte notamment :

- la technique de la **lixiviation** arrosage d'eau et d'acide sulfurique ce qui exposait les salariés aux vapeurs d'acide sulfurique.
- utilisation des boteurs pour la **mise en place et le déstockage des tas de minerai concassé** ce qui exposait aux gaz d'échappements (exposition aux HAP et aux particules fines) et l'opération elle-même générant des poussières minérales.
- **mise en place et l'entretien des tuyauteries** afin de recueillir les boues enrichies dans des bassins prévus à cet effet enrichissant la teneur en uranium ce qui exposait au risque de contamination interne en fonction du degré d'enrichissement.
- **Reconstitution des sites miniers à l'aide de boteurs** ce qui exposait aux poussières minérales.

2- Examens complémentaires en matière de suivi médical post professionnel au regard des paragraphes 1° et 2° de l'article 2 de l'arrêté du 28 février 1995.

1. Rayonnements ionisants et possibilité de contamination interne (et poussières minérales) :

Dans le cadre du protocole de la CPAM :

Tout sujet ayant été surveillé au titre de la catégorie A (ou ex-DATR)

- bénéficie d'un examen clinique et dermatologique tous les deux ans.
- Examens complémentaires : examen hématologique ;

Lorsqu'une inhalation de substance radioactive aura été notifiée ou possible, comme notamment pour le radon

- Examens complémentaires : et/ou radiographie pulmonaire; et/ou radiographies osseuses.

2. HAP (gaz d'échappement des engins diésels) et particules fines de diésel:

Dans le cadre du protocole de la CPAM (amines aromatiques):

- examen clinique médical tous les deux ans.
- Examens complémentaires : un examen biologique urinaire comportant une recherche d'hématurie à l'aide de bandelettes réactives ainsi qu'un examen cytologique urinaire tous les deux an

3. Silice

Considérant la nature, la multiplicité et les niveaux d'exposition, je conseille que ces examens soient réalisés et complétés d'un **examen clinique spécialisé régulier dans une structure compétente en pathologie professionnelle qui coordonnera les examens de dépistage.**